

Rabat, le 2 janvier 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Déclaration de franchissement
de seuil de participation
FS/EM/01/2020**

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public que la société « Patrimoine Gestion et Placement », représentée par son gérant Monsieur Mohamed TAZI, a déclaré avoir acquis :

- Le 24 décembre 2019 : 444 517 actions Mutandis sur le marché central au cours unitaire de 210 dirhams ;
- Le 27 décembre 2019 : 52 460 actions Mutandis sur le marché central au cours unitaire de 210 dirhams.

Suite à ces acquisitions, la société « Patrimoine Gestion et Placement » a déclaré avoir franchi à la hausse le seuil de 5% du capital de Mutandis, et détenir directement 496 977 actions représentant 6,21% du capital et des droits de vote de Mutandis.

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :

Tél : 05 37 68 89 75

E-Mail : information_financiere@ammc.ma